

## **Direction de la Maîtrise de l'Énergie - Programme de travaux 2009 - Demandes de subventions**

### ***M. l'Adjoint CYPRIANI, Rapporteur :***

I - La part budgétaire, dans le Budget Primitif 2009, consacrée aux tranches annuelles de travaux engagés par la Direction de la Maîtrise de l'Énergie a été arrêtée à la somme de 950 000 €.

Le programme concerne prioritairement la mise aux normes des systèmes énergétiques de chauffage, d'électricité, de froid, mais aussi la rénovation des moyens de production et de distribution de chauffage dans les équipements communaux. Il a pour objectif l'amélioration des performances techniques avec pour effet immédiat la réduction des consommations d'énergie, des coûts de fonctionnement et des émissions de gaz à effet de serre.

### **Les installations concernées :**

#### *Domaine de l'Éducation :*

- Maternelle des Sapins
- Maternelle Ronchaux
- Maternelle Duchailut
- GS Chaprais
- GS Herriot
- Maternelle Cologne

#### *Domaine des Sports :*

- Travaux d'amélioration dans les piscines La Fayette, Mallarmé et Chalezeule
- Gymnase Diderot

#### *Domaine Administration et Vie associative :*

- Citadelle : bâtiments Entrée, Zoo, Noctarium, Musée de la Résistance
- Centre 1901
- Centre social des Epoisses

#### *Logements et petites surfaces*

- Remplacement de chaudières murales : 5

#### *Fin des travaux effectués en 2008 : calorifuge des conduites de chauffage*

*Remise à niveau des automates de télégestion (programme pluriannuel) et des systèmes de communication*

#### *Opérations réglementaires*

- Suppression de transformateurs
- Suppression de cuves de fioul
- Etudes et début des travaux sur installations comportant des fluides frigorigènes.

II - Le budget 2009 consacré aux énergies renouvelables engagé par la Direction de la Maîtrise de l'Energie a été arrêté à la somme de 376 924 €.

**Le programme prévisionnel est le suivant :**

**Etudes**

- Maîtrise d'oeuvre chaufferie bois : GS Herriot et Chemin Français

**Travaux**

- Installations solaires thermiques et photovoltaïques dans équipements de la Ville
- Création d'une chaufferie bois : GS Brossolette
- Travaux d'économie d'énergie sur gros consommateurs : Palais des Sports,...
- Pose de compteurs d'énergie sur gros sites

**Autres**

- Subventions Economie d'énergie et énergies renouvelables dont le solaire thermique au secteur résidentiel.

**Propositions**

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le programme ci-avant proposé,
- autoriser M. le Maire à lancer les consultations et appel d'offres, le (ou les) ordre(s) de service permettant l'exécution complète de ceux-ci, dans la limite des crédits inscrits au budget,
- solliciter des subventions auprès de l'Etat, du Département du Doubs, de la Région de Franche-Comté, de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, de l'ADEME et de tout autre partenaire susceptible de participer aux opérations du programme de travaux 2009.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 9 mars 2009.*